

## MOTIP E-Bike Electro Protect

N° comm. : 000287

### Fiche Technique



Protégez la batterie et les autres systèmes électriques de votre vélo électrique avec MOTIP Electro Protect. E-Bike Electro Protect est un aérosol protecteur qui protège les systèmes électriques de l'humidité. E-Bike Electro Protect est répulsif contre l'eau et l'humidité. E-Bike Electro Protect a un très bon effet d'adhérence et d'anticorrosion.

#### Qualité & propriétés

- Résistant à l'eau
- Répulsif contre l'humidité
- Bonnes propriétés pénétrantes
- Excellente adhérence
- Excellente prévention de la corrosion
- Résistant à l'eau, au sel, ainsi qu'aux acides et bases faibles

#### Données physiques & chimiques

- Base: Huile minérale
- Nom de la couleur: noir
- Odeur: Caractéristique
- Surfaces: Commutateurs, prises, câbles (vélos)
- Température de fonctionnement minimale: 10 °C
- Température de fonctionnement maximale: 25 °C
- Pression de vapeur: 3500/20 bar
- Densité relative: 0,8 g/ml
- Stabilité de stockage: 10 m
- Contenu: 200 ML

#### Mode d'emploi

- Avant utilisation, lisez attentivement les instructions sur l'emballage et agissez en conséquence.
- L'aérosol doit être à température ambiante.
- Meilleure température de traitement 5 à 30 °C.
- Avant utilisation, agitez l'aérosol.
- Avant le traitement, éteindre les installations électriques.
- Les pièces à traiter doivent être propres, sèches et exemptes de graisse.
- Appliquer E-Bike Electro Protect.

#### Sain pour l'environnement

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

#### Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que « déchets spéciaux ».

#### Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS 200 et TRG 300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

Pour toute autre question technique, appelez notre ligne d'assistance téléphonique au +31 (0) 561 69 44 00 du lundi au jeudi de 9 h à 15 h ou le vendredi jusqu'à 12 h.

À compter du Août 17, 2022 – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.